

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

12 septembre 2024

\*\*\*\*\*

**PRESENTS :** Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, Michel COURARIE, Richard ZUCCHI, Mesdames Valérie DUTROP, Nolwen DESGRANGES, Carla KEIMPEMA.

**EXCUSES :** Messieurs Sylvain BREGEON, Jean-Pierre TRIJAU, David BRIMEAUD et Madame Catherine PEROUX.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 septembre 2024 à 20h30, en séance ordinaire, à la Mairie dans la salle du Conseil, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 05 septembre 2024 et affichée le même jour.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Vente chemins,
- Lancement enquête publique,
- Nomination commissaire enquêteur,
- Repas des anciens,
- Redevance occupation domaine public,
- Régularisation comptable TVA,
- DECI – Service Public de Défense Extérieure Contre l'Incendie,
- Questions diverses.

Le secrétaire de séance est Madame Nolwen DESGRANGES.

Le Conseil Municipal accepte les termes des procès-verbaux des Conseils Municipaux tenus les 04 et 11 juillet 2024.

### **1/ Vente de chemins :**

Le demande d'achat de Mme Wingfield concerne un chemin dans le village de Froidefond

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la vente du chemin.**

### **2/ Lancement enquête publique :**

Pour donner suite à l'achat du terrain par Mme Wingfield, il convient donc de lancer une enquête publique.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, le lancement de l'enquête publique relative à l'achat du chemin de Froidefond.**

### **3/ Nomination commissaire enquêteur :**

Monsieur le Maire propose de nommer Mme DEFORGE comme commissaire enquêteur.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la nomination de MME DEFORGE au titre de commissaire enquêteur.**

#### **4/ Repas des anciens :**

La date du samedi midi 12 octobre 2024 a été retenue et le repas sera effectué par l'Auberge des Arts à Bussière-Badil et sera servi à la salle des fêtes.

#### **5/ Redevance occupation domaine public :**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la redevance de l'occupation du domaine public pour les réseaux de gaz et d'électricité.**

#### **6/ Régularisation comptable TVA :**

Le Trésor Public a demandé l'émission aux comptes 75888 de 2 titres distincts de 100 € pour la boucherie et 100 € pour la boulangerie dans le cadre d'une régularisation de TVA.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la régularisation de TVA demandée par le Trésor Public.**

#### **7/ DECI – Service Public de Défense Extérieure Contre l'Incendie :**

Une convention pour le Contrôle Technique des différents points d'eau sur la commune doit être mise en place car inexistante à ce jour. Ce contrôle doit avoir lieu tous les 2 ans et nécessite le choix d'un partenaire. Mr le Maire propose à ce titre de rejoindre le service public compétent et existant au sein de la Communauté de Communes.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, l'adhésion au service proposée par la Communauté de Communes.**

#### **8/ Questions diverses**

**Terrain :** la commune envisagerait l'achat de la parcelle 0139 section AB d'une superficie de 670 m<sup>2</sup>. La proposition d'achat de 301.50 € a été validée par les vendeurs.

**Foire D'automne :** la foire aura lieu le dimanche 27 octobre, une réunion sera organisée prochainement par MR Jean-Pierre TRIJAU.

**Salle des fêtes :** Mr Le Maire fait remonter au Conseil, le fort état de dégradation des tables de la salle des fêtes. Une restauration ou un achat de tables neuves sera à prévoir prochainement.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H30

Monsieur le Maire



Madame la secrétaire de séance